

Patrick THOLLARD

LA PLACE DES PRODUCTIONS REGIONALES DANS LE MOBILIER DE LA COUCHE D'ABANDON DU SITE DU MAS DES THERMES A ORANGE (VAUCLUSE)

1. LE CONTEXTE

La fouille menée entre 1983 et 1986 sur le site du Mas des Thermes à Orange a mis au jour une maison construite, vers la fin du II^{ème} s. ap. J.-C., le long de l'enceinte de la colonie romaine, alors partiellement ruinée, et dont elle a réutilisé une partie de la courtine (1).

Bien que le site n'ait pas été exploré de façon exhaustive, le plan des vestiges (Fig. 1) montre une demeure orientée nord-sud (mais sans rapport avec l'orientation de l'enceinte). On reconnaît au sud une grande cour en U sur laquelle s'ouvrent, à l'ouest, une série de pièces adossées au rempart et, au nord, un groupe de pièces desservies par un vestibule. Par un couloir on accède à une autre cour, plus petite, entourée d'autres pièces dont une seule est bien reconnue (pièce 1).

L'architecture, les modes de construction et le décor donnent l'impression d'un habitat relativement modeste. L'élévation des murs est presque partout en banchage de terre assez grossière, reposant sur une fondation de moellons irréguliers liés à l'argile. Très peu de recherche dans le décor des sols : les plus riches sont en *opus signinum* grossier. Même remarque pour le décor mural composé de panneaux à fond uni. Bref, on est loin des riches demeures résidentielles - qu'on imaginerait d'ailleurs plus près du centre monumental de la ville antique (2).

Le matériel trouvé au cours de la fouille est donc bien caractérisé. Il appartient à un habitat urbain, dans un quartier périphérique, peut-être en rapport avec de l'artisanat, en tout cas dépourvu du luxe.

La communication présentée ici porte sur le matériel recueilli dans la couche d'abandon liée à la ruine progressive des bâtiments. La fouille n'a révélé aucune trace de destruction violente ni de réoccupation tardive. La fragilité des matériaux mis en oeuvre (essentiellement la terre) a dû faciliter un écroulement assez rapide en même temps qu'elle n'a pas donné lieu à des spoliations postérieures. Après l'abandon, aucune autre construction n'est venue s'installer sur le terrain jusqu'à l'époque contemporaine.

La couche d'abandon a livré plus de 13000 tessons. Leur étude est en cours (3). Cependant, il a paru intéressant d'en présenter ici les premiers résultats, portant essentiellement sur l'analyse quantitative.

Il s'agit de cerner, dans une période (le III^{ème} s. ap. J.-C.) pour laquelle les exemples régionaux font cruellement défaut (4), le rôle joué par les céramiques régionales, c'est-à-dire essentiellement la sigillée claire B et la céramique commune grise (dite "vaisonnaise" ou encore "kaolinitique"), dont le calage chronologique reste délicat.

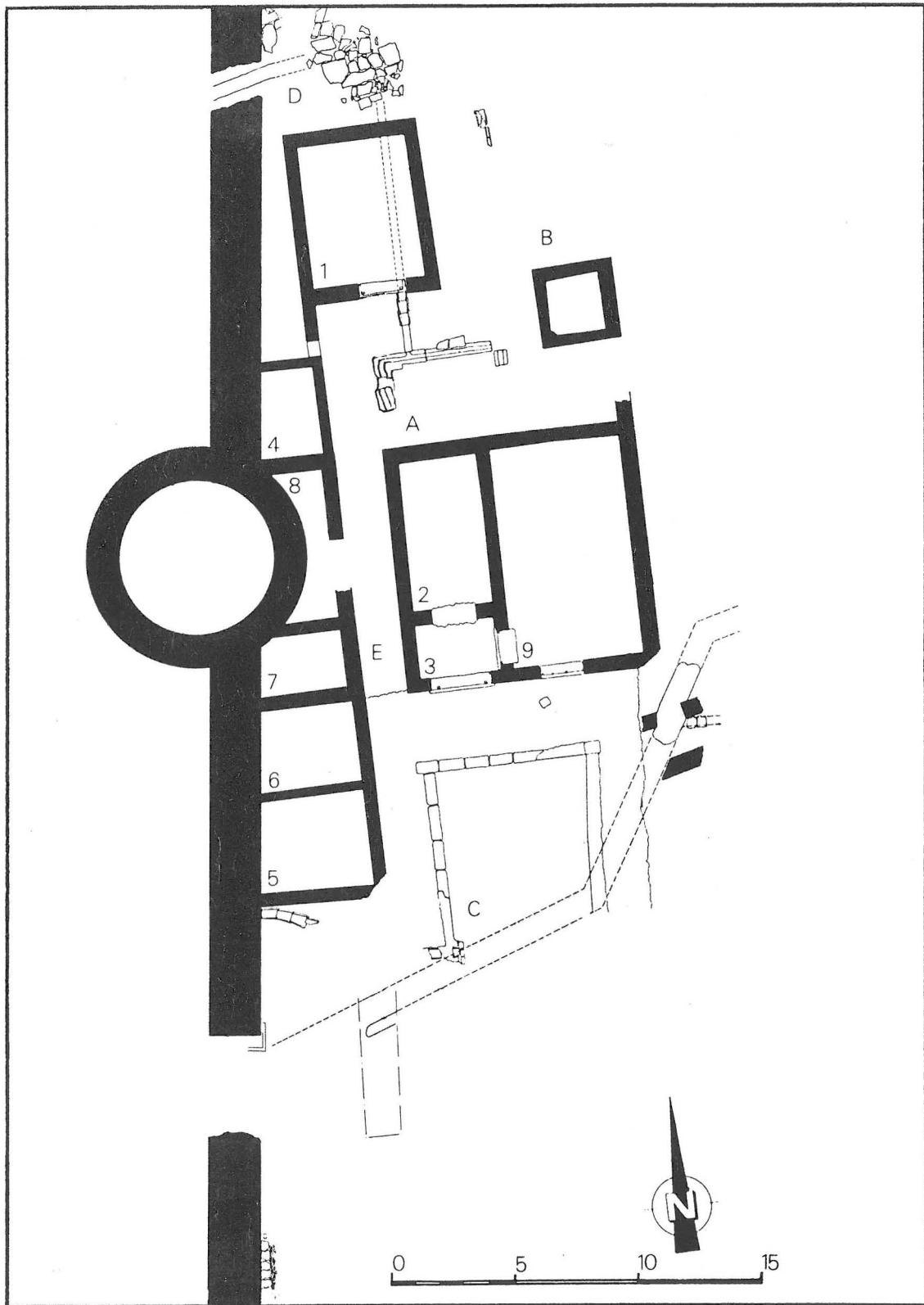
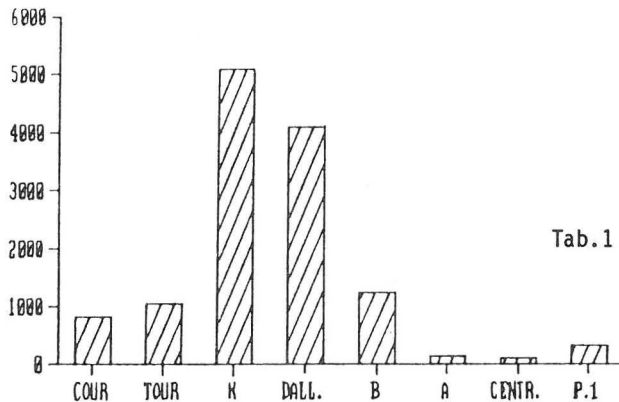


Figure 1.- Mas des Thermes, plan des vestiges.

2. REPARTITION GENERALE - PLACE DES PRODUCTIONS REGIONALES

Le **tableau 1** regroupe le matériel par zones (cour, tour, etc.) qui englobent les différents secteurs d'habitat (P.1 = 1 du plan; Tour = 4, 8, 7 et E; Centre = 2, 3 et 9; Cour = C; Dallage = D).

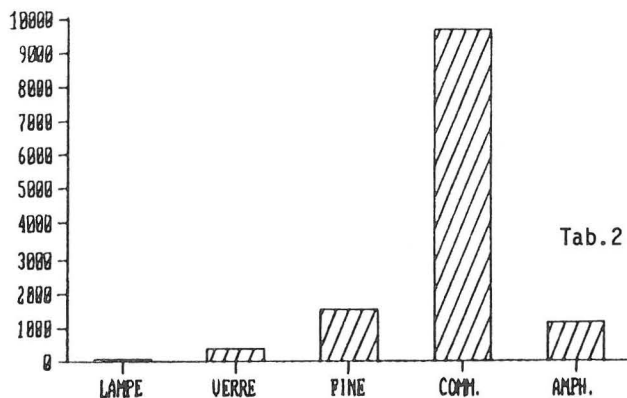
La zone K, à elle seule, représente 40% du matériel, ce qui pourrait indiquer qu'elle a servi de dépotoir durant la dernière période d'occupation du site.



Tab.1 : répartition du matériel par zones

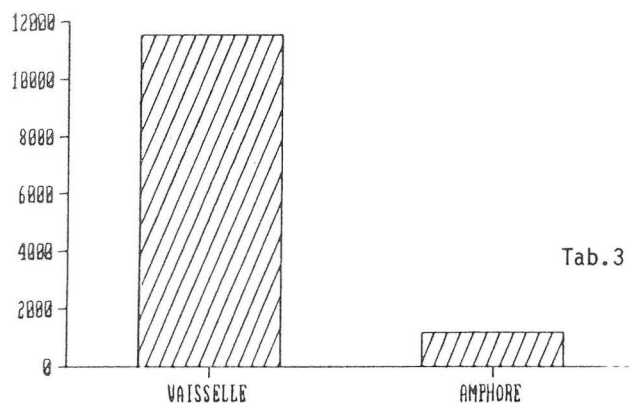
Ce phénomène mis à part, la répartition n'a rien que de très logique. Les zones couvertes (A, centre, P.1) ne contiennent que 5% du matériel qui se retrouve dans sa quasi-totalité dans les espaces découverts. Preuve supplémentaire que l'abandon n'a été ni précipité ni violent et que le site n'a pas été bouleversé par la suite. Les tableaux de répartition détaillés zone par zone, que nous n'avons pas présentés ici, confirment l'homogénéité de la distribution : les différents histogrammes gardent le même aspect que l'histogramme général.

Le **tableau 2** donne la répartition des différentes catégories de matériel (distinguées classiquement) sur l'ensemble des zones. La prédominance de la céramique commune est très forte puisque cette catégorie représente les trois quarts de l'ensemble. Les tableaux de répartition détaillés catégorie par catégorie (non présentés ici) confirment par leur homogénéité la validité de la remarque.



Tab.2 : répartition du matériel par catégories

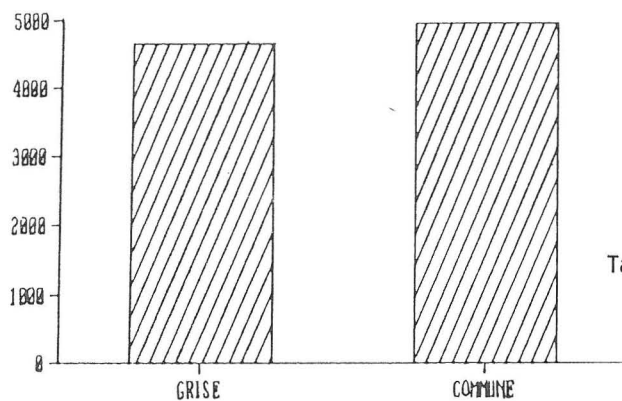
La proportion très élevée de céramique commune s'explique tout d'abord par la faible représentation des amphores et l'absence totale des *dolia* (**tableau 3**) : c'est la caractéristique d'un site urbain plus tourné vers la consommation que vers la production et le stockage. Parce que, on le sait bien, les amphores traduisent des échanges économiques (ce sont des conteneurs de produits) et non des modes



Tab.3 : répartition vaisselle-amphores

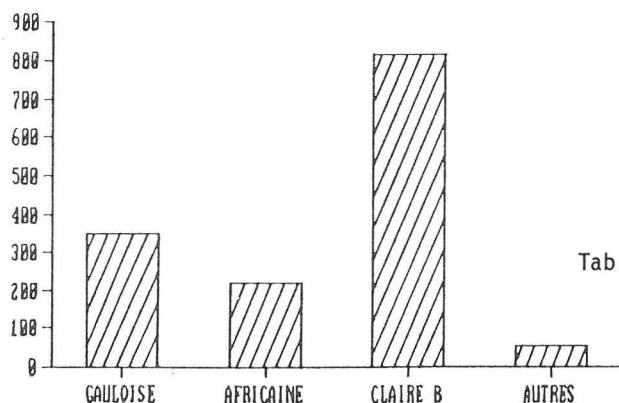
de vie (qui se devinent dans la vaisselle) (5). Sur un site plus rural comme *Ambrussum*, par exemple, la proportion d'amphores augmente de manière significative (6).

Mais la forte poussée de la céramique commune s'explique aussi - et c'est là une caractéristique propre à la région d'Orange - par l'importance de la commune grise "vaisonnaise". Le **tableau 4** montre que cette dernière représente autant que toutes les autres catégories de commune réunies. Cela tient à la qualité même de cette production (argile kaolonitique très résistante) et à sa forte diffusion régionale (cf. les autres communications de ce colloque) qui en font à la fois une vaisselle de cuisine et de table.



Tab.4 : répartition des céramiques communes

La comparaison des productions de céramique fine (**tableau 5**) dénote aussi fortement la spécificité régionale de l'échantillon. La sigillée claire B représente plus de la moitié de l'ensemble.

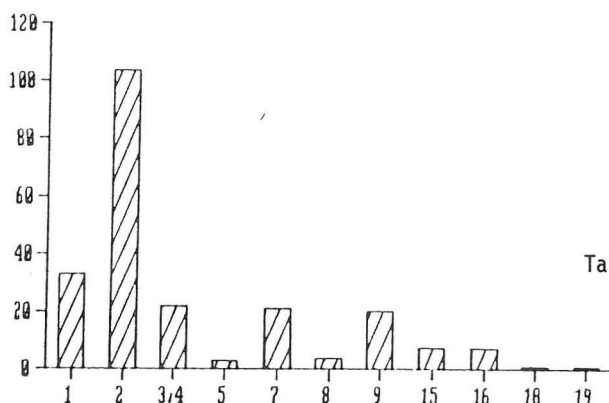


Tab.5 : répartition des céramiques fines

3. IMPORTATIONS ET PRODUCTIONS REGIONALES : PROBLEMES CHRONOLOGIQUES

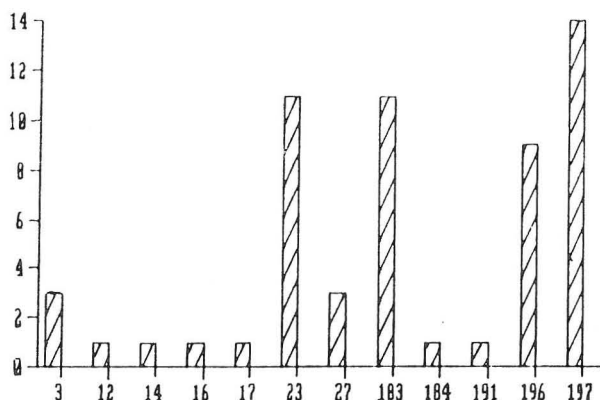
Les tableaux 6 à 8 donnent la répartition des formes de commune grise, africaine et sigillée claire B.

La répartition des formes de commune grise suit la typologie esquissée par Chr. Goudineau (7). Première constatation. Le **tableau 6** souligne la permanence des mêmes formes durant tout l'empire, caractéristique générale des céramiques communes et obstacle bien connu à leur utilisation comme fossile directeur. Nuançons. Si certaines formes restent telles quelles pendant plus de trois siècles (l'oenochoé à bec tréflé, forme 1), d'autres, comme les urnes (forme 2) connaissent des variantes dans lesquelles on pourra certainement reconnaître une évolution. A ce stade de l'étude, nous nous sommes contenté d'une répartition générale, sans doute trop superficielle. Il n'en demeure pas moins que la forme la plus représentée est celle des urnes, forme de tradition s'il en est. Mais nul doute qu'une étude typologique plus détaillée fera apparaître les particularités de l'ensemble du Mas des Thermes.



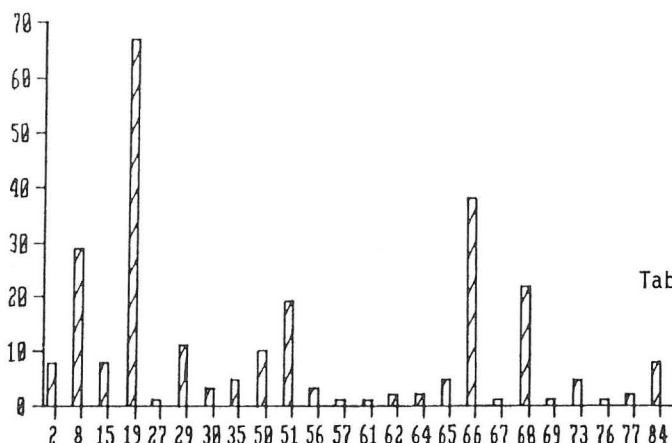
Tab.6 : répartition des formes de grise

Le **tableau 7** donne la répartition de l'africaine (typologie Hayes). Les formes représentées en majorité sont parmi les plus courantes de la fin du II^e s. et de la première moitié du III^e s. : casseroles 23 (Lamb. 10), 183 et 197, couvercles 196.



Tab.7 : répartition des formes d'africaine

Le **tableau 8** de la sigillée claire B (typologie Desbat) montre que les formes dominantes sont les bols à collerette (Darton 44) associés aux bols 8 (Lamb. 2) et aux cruches à une anse 66 et 68. Cela nous situe également entre la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s. ap. J.-C.

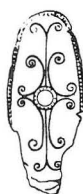


Tab.8 : répartition des formes de claire B

Comme le dernier état de la construction se situe à la fin du II^e s. ap. J.-C., nous proposerons (très prudemment) comme date d'abandon les années 200-250 avec une fourchette assez large tenant compte du fait que dans une couche d'abandon (qui n'est pas consécutive à une destruction violente), toute la céramique peut être, en fait, considérée comme résiduelle.

Deux points, cependant, peuvent paraître étonnants pour la période du III^e s. : la forte représentation de la sigillée gauloise (plus d'un quart de la céramique fine) et celle bien faible de la céramique africaine représentée en majorité, on l'a vu, par de "l'africaine de cuisine". On s' imagine mal en plein III^e s. avec autant de gauloise et aussi peu de claire A ou C. Ce fait a constitué souvent un argument pour faire remonter l'apparition de la sigillée claire B dès la fin du I^{er} s. ap. J.C. (cf. la communication de M.-E. Bellet). Or, la fouille du Mas des Thermes montre que le problème ne doit pas être posé seulement en termes de chronologie mais aussi de variation de faciès régional. A l'évidence, la sigillée claire A qui se rencontre abondamment sur des sites côtiers ou portuaires de Narbonnaise est très rare dès qu'on remonte dans l'intérieur des terres, que ce soit au II^e s. ou au III^e s. ap. J.-C. Du coup, l'absence (ou la présence) de sigillée claire A sur un site n'est pas un critère suffisant de datation. Orange (comme Vaison) est une ville de l'intérieur des terres, de l'arrière-pays. Elle est soumise à d'autres influences commerciales et d'autres traditions, elle est liée à d'autres circuits que Narbonne ou Arles, par exemple. Il est révélateur que le matériel trouvé à Orange s'apparente bien plus à celui d'*Ambrussum* qu'à celui d'Arles, la proximité géographique n'ayant dans ce domaine qu'une valeur relative. Et dans nos raisonnements sur les circuits commerciaux (comme dans ceux sur la géographie historique et administrative) notre vision géographique moderne voile bien souvent celle de l'antiquité : dans sa description du monde antique, Strabon distingue toujours nettement la frange côtière, plus civilisée, de l'arrière-pays, toujours plus enclin à demeurer barbare.

Ainsi, encore au III^e s. ap. J.-C., Orange (et l'on pourrait en dire autant de Vaison) apparaît assez imperméable aux importations africaines tandis que des traditions y maintiennent la sigillée gauloise et que l'importance régionale de la sigillée claire B s'impose sur les autres productions.



NOTES

- (1) Sur l'enceinte et le quartier qui se développe dans ce secteur de la ville, cf. A.-G. MAGDINIER et P. THOLLARD, "L'enceinte romaine d'Orange", dans "Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain", Actes du Colloque international de Nîmes, dans *Ecole Antique de Nîmes*, 18, 1987, 77-96.
- (2) La présence de déchets de tabletterie sur le sol du dallage, au nord de la pièce 1, inciterait à donner (du moins partiellement) une vocation artisanale à ce secteur.
- (3) Avec la collaboration de Geneviève CARON (qui a également aidé à la préparation de cette communication) et de Bernard DANGREAU.
- (4) Les seuls points de comparaison se trouvent à Vaison-la-Romaine : quartier des boutiques du terrain Thès, thermes du nord (fouilles Y. de KISCH, 1968-1978). Mais si l'on trouve des niveaux d'abandon dans le même horizon chronologique, le matériel, non encore publié, est trop peu abondant pour permettre des comparaisons fructueuses.
- (5) Cf. M. BATS, *La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), Recherches sur l'alimentation et les manières de table*, thèse de 3ème cycle, Université de Provence, 1985 (à paraître dans les suppléments de la R.A.N.).
- (6) Cl. RAYNAUD, "Céramiques du début du IIIème s. dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)", dans *Figlina*, 7, 1986, 51-64. J.-L. FICHES, "Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)", dans *D.A.F.*, 5, 1986.
- (7) Chr. GOUDINEAU, "Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison", *R.A.N.*, X, 1977, p. 153-169 (le second article : Chr. GOUDINEAU et R. GRAS, "La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire", *R.A.N.*, XI, 1978, p. 196-212, présente d'autres formes mais ne complète pas la typologie). Nous l'avons complétée en donnant le numéro 18 à l'amphorette (fig. 10, 4) et le numéro 19 au vase à goulot étroit (fig. 8, 6 et 7) publiés dans l'article de 1978.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Je voudrais donner mon sentiment dans deux domaines.

D'abord par rapport à la sigillée claire A : on constate une étonnante quantité de céramique africaine de cuisine, en particulier les formes du type Hayes 196 et 197 et Hayes 23. Je considère cette production comme étant de la pré-A, fabriquée avant la A à vernis brillant et qui, de toute façon, a une fonction tout à fait différente de celle de la A puisque c'est une céramique de cuisson.

Une deuxième chose, qui me réjouit : on n'a pas vu un seul tesson dans ta communication. En revanche, tu nous as gratifiés de tableaux et de comptages; tu as fait du quantitatif et cela doit en satisfaire plus d'un dans la salle. Ces tableaux sont riches d'hypothèses à formuler, par rapport aux modes alimentaires, par exemple, par rapport aux développements locaux de certains marchés de céramique, comme la grise, etc. Tu dis que la grise remplace peut-être la claire A; je ne le pense pas. J'ai été étonné qu'il y ait beaucoup d'urnes en grise, en tout cas plus que de Goud. 1; ni l'une ni l'autre ne remplacent la Claire A. J'ai également été étonné par les formes de B qui ne se substituent pas aux formes de claire A; il y a peu de formes plates : tu as surtout des coupes et des pichets.

Patrick THOLLARD : En ce qui concerne les dessins, s'ils ne sont pas présentés c'est, d'une part parce qu'ils ne sont pas faits (900 ou 1000 en grise, 900 en claire B, etc.), d'autre part parce que, du même coup, on a encore quelques petites modifications d'identification à faire.

Jean-Jacques HATT : Est-il possible que l'habitation ait été abandonnée vers 170 de notre ère ?

Patrick THOLLARD : On peut envisager la chose, à partir du moment où on a un terminus post quem pour la construction de la maison qui ne s'y oppose pas. Rien n'interdit une datation aussi rapprochée pour sa destruction.

Jean-Jacques HATT : Parce qu'il y a là une évolution qui se dessine dans les fouilles récentes, c'est l'abandon de beaucoup de sites urbains, partiellement ou totalement, à cette époque-là; est-ce à mettre sur le compte d'une épidémie, en Gaule, ou d'autre chose ? A Strasbourg, notamment, il y a eu toute une partie des habitations extra-muros qui ont été rasées et remplacées par une place. A Argenton-sur-Creuse, il y a eu un grand bâtiment qui servait à conserver les grains qui a été en partie détruit et remplacé par quelques habitations de fortune. Je crois qu'à Saint-Romain-en-Gal

il y a quelque chose d'un peu comparable.

Patrick THOLLARD : C'est possible, mais je serai toujours partisan de donner une chronologie toujours un peu plus récente, c'est-à-dire de ne pas faire remonter les chronologies très très haut. A l'expérience, un bon échantillon de matériel donne une date, certes, mais, s'il s'agit d'une couche d'abandon, celle-ci peut être beaucoup plus récente; on peut avoir du matériel en décalage avec des monnaies, un matériel typique du III^{ème} siècle que l'on retrouve avec des monnaies du IV^{ème} siècle; dans ces contextes du III^{ème} siècle, cela nous semble encore un peu aberrant. C'est le problème de la validité chronologique des faciès céramiques.

* *
*